

UNCLDC/III/CP/14
20 juillet 2000

FRANÇAIS
ANGLAIS et FRANÇAIS SEULEMENT

**TROISIÈME CONFÉRENCE DES NATIONS UNIES
SUR LES PAYS LES MOINS AVANCÉS**

LIBÉRIA

AVANT-PROJET DU PROGRAMME NATIONAL D'ACTION

(Résumé)

I. INTRODUCTION

1. Le Libéria est un petit pays d'Afrique de l'Ouest relativement bien doté en ressources naturelles, disposant notamment d'une bonne superficie de terres arables, d'un climat adapté à des cultures telles que le caoutchouc, le café, le cacao, la canne à sucre, le palmier à huile, le riz et le manioc, de riches réserves de forêts tropicales humides et de minéraux. À condition d'être bien exploitées, ces ressources naturelles pourraient assurer à la population du Libéria un niveau de vie élevé.

2. Le pays a connu dans les années 60 et 70 une forte croissance économique, qui a favorisé une expansion des exportations, surtout de minerai de fer et de caoutchouc naturel. Au cours des années 70, après être passée par une pointe de 5,5 % en 1971, la croissance s'est ralentie et est tombée à des niveaux inférieurs à ceux des années 60. La poursuite de cette tendance dans les années 80 a été en grande partie due à la détérioration des termes de l'échange et une aggravation de la mauvaise gestion économique. De même, l'endettement extérieur a augmenté, entraînant une dégradation des relations avec les créanciers et les donateurs internationaux. Ces problèmes ont été aggravés par le déclenchement de la guerre civile en décembre 1989. Pendant les huit années de conflit jusqu'en 1997, l'activité économique a été pratiquement paralysée. Il y a eu des déplacements massifs de population, un grand nombre de personnes fuyant vers les zones urbaines et les pays voisins, et 10 % de la population a péri pendant la guerre. L'autorité du gouvernement central s'est effondrée et les services, surtout d'éducation et de santé, ont complètement cessé de fonctionner. La production agricole et les activités minières ont fortement diminué. L'activité économique est tombée à environ 60 % de son niveau d'avant-guerre.

II. L'ÉCONOMIE DU LIBÉRIA DANS LES ANNÉES 90

3. Le modèle de croissance du Libéria est proche de celui d'autres pays africains, avec une économie dominée par un secteur étranger dont l'exploitation des ressources naturelles et minérales profite peu au reste de l'économie, tandis que l'agriculture et d'autres ressources renouvelables sont relativement négligées. Les activités d'extraction ont virtuellement cessé en 1990, lorsqu'une grande partie des installations minières ont été détruites et saccagées en raison du conflit. Toutefois, les mines d'or et de diamants auraient continué de fonctionner clandestinement pendant la guerre (on ne dispose à ce sujet d'aucune information officielle). On continue d'explorer et de prospecter de nouveaux gisements d'or, d'uranium et de pétrole. La part du secteur industriel n'a pas dépassé 10 % du PIB pendant la guerre, les activités se limitant essentiellement à la production de ciment, de boissons non alcooliques et de bière. La production s'est quasiment arrêtée en 1996, lorsque l'extension du conflit à la capitale a conduit la plupart des entreprises à cesser toute activité.

Facteurs déterminants de la situation socioéconomique du pays

Paix et stabilité sociale

4. Les années 90 ont été des années de guerre et d'instabilité sociale et aussi d'efforts multiples pour rétablir la normalité. La guerre, qui a duré huit ans, a eu des effets dévastateurs sur l'économie et sur la société, avec de lourdes pertes en vies humaines et des déplacements massifs de population, surtout dans les zones rurales; on estime que 50 % de la population a été déplacée, dans le pays ou à l'étranger, et que plus de 200 000 personnes ont été tuées. Ces

conditions ont contribué à l'aggravation de la pauvreté, du point de vue du développement humain, dans la mesure où, pendant toute cette période, les services sociaux n'ont quasiment pas pu être assurés, malgré une aide massive des ONG et d'autres donateurs. Depuis la fin de la guerre et malgré d'importants efforts pour réinstaller les personnes déplacées dans tout le pays, les indicateurs sociaux montrent que la pauvreté a encore augmenté, essentiellement du fait du surpeuplement des écoles et de l'insuffisance des services de santé. En outre, les infrastructures économiques et sociales de base ont souffert : les industries locales, les routes et les ponts se sont délabrés, laissant de nombreux bourgs et villages complètement isolés, et les écoles, les marchés, les cliniques, les hôpitaux et les installations d'approvisionnement en eau et d'assainissement ont cessé d'être entretenus. Les dégâts subis par les routes, les canaux et les ponts ont enfin fortement réduit la mobilité.

5. Après huit années de conflit, des efforts ont été faits pendant les deux dernières années de la décennie pour réinstaller les personnes déplacées dans le pays et à l'étranger, réintégrer les 33 000 anciens combattants, réconcilier la population, consolider la paix et promouvoir la démocratie. Avec l'aide de la communauté internationale, plus de 60 % des personnes déplacées ont pu être réinstallées dans leur foyer d'origine. Le Gouvernement a créé une Commission nationale de réconciliation et une Commission des droits de l'homme chargées de promouvoir le processus de consolidation de la paix, ainsi qu'une Commission nationale de bonne gouvernance pour favoriser la transparence et la responsabilité dans le secteur public. Un programme de réforme de l'appareil judiciaire et des forces de l'ordre a également été lancé dans le contexte de l'amélioration de la gestion des affaires publiques et de la sécurité nationale.

Conditions du développement du secteur privé

Le secteur privé libérien est dominé par des entreprises commerciales et industrielles sous contrôle étranger qui assurent l'importation de biens économiques et industriels, le commerce de gros et de détail et la fabrication de quelques articles manufacturés légers. L'exploitation minière, l'exploitation du bois et la production de caoutchouc regroupent la plupart des grandes entreprises privées. Il n'y a aucun lien entre elles et le reste de l'économie. Les activités du secteur privé ont beaucoup souffert de la guerre. Des entreprises manufacturières et minières ont été complètement pillées et ont dû fermer. Des politiques inadaptées ont également eu un impact négatif sur la croissance du secteur privé. Loin d'améliorer les choses, la corruption des services administratifs n'a fait qu'alourdir les coûts liés à la création et à l'exploitation d'une entreprise. Le recours illimité aux prêts bancaires pour financer les déficits budgétaires et les dépenses extrabudgétaires du Gouvernement a lui aussi limité le développement du secteur privé en empêchant les petites et moyennes entreprises d'obtenir les crédits dont elles avaient besoin. Enfin, les politiques macroéconomiques n'ont généralement pas favorisé les activités productives nationales.

Mobilisation des ressources

6. La guerre a virtuellement arrêté toute activité économique réelle dans le pays et provoqué une forte chute des recettes publiques. Aujourd'hui, le Libéria n'a aucune ressource extérieure et doit plus de 3 milliards de dollars É.-U. à ses créanciers. Le secteur bancaire doit impérativement être réformé. L'épargne intérieure nécessaire pour stimuler l'investissement est quasiment inexistante. La mobilisation de ressources extérieures est freinée par un grave surendettement et le scepticisme des donateurs quant à la sécurité, à l'état de droit et au respect des droits de

l'homme. Une importante aide extérieure a été fournie par la communauté des donateurs pour les secours d'urgence et l'aide humanitaire pendant la guerre, mais le montant de l'aide totale au Libéria d'après-guerre a fortement diminué par rapport aux années d'avant-guerre. La remise en vigueur de l'amendement Brooke par le Gouvernement des États-Unis, principal donateur du Libéria, a aggravé le problème.

Gestion des affaires publiques

7. L'analyse des causes de la guerre civile montre que l'absence de bonne gestion et l'exclusion sociale ont été des facteurs déterminants. Le Gouvernement actuel a montré son attachement à une bonne gestion des affaires publiques en accordant à celle-ci une place de premier plan dans son programme politique et en créant diverses commissions chargées de promouvoir la réconciliation nationale, les droits de l'homme et la bonne gouvernance.

Les femmes

8. La situation des femmes, traditionnellement désavantagées par rapport aux hommes, a encore été aggravée par la guerre. L'effondrement des services sociaux et éducatifs a entraîné une augmentation des taux d'abandon scolaire et d'analphabétisme parmi les jeunes filles, outre l'impossibilité pour les femmes d'acquérir des compétences leur permettant d'entreprendre des activités économiques lucratives.

Chocs extérieurs

9. Comme celle d'autres PMA, l'économie du Libéria est sensible aux chocs extérieurs, surtout aux fluctuations des prix de produits de base destinés à l'exportation tels que le minerai de fer, le caoutchouc et le bois.

III. PROGRAMME D'ACTION : 2001-2010

10. Les problèmes de développement et les besoins pour assurer le redressement économique dans la période d'après-guerre sont énormes et nécessitent des mesures à court terme et à long terme. À l'issue de la guerre civile et de la mise en place d'un gouvernement démocratiquement élu en août 1997, un Programme de reconstruction nationale a été engagé. Étant donné les ressources limitées dont dispose le Gouvernement, il est essentiel dans un premier temps d'échelonner et de hiérarchiser par ordre de priorité les mesures de reprise économique et de reconstruction pour la période allant de l'avenir immédiat au moyen terme. Le Gouvernement libérien a présenté ses objectifs généraux dans le Programme de reconstruction nationale lancé début 1998. Ce programme est axé sur le court terme, mais nombre d'activités devraient s'étaler sur l'ensemble de la décennie en cours; les objectifs généraux du programme sont les suivants :

- Assurer le maintien de la paix, la sécurité nationale et les libertés civiles;
- Relancer et renforcer les institutions administratives publiques aux niveaux national et local;
- Rapatrier, réinstaller et réintégrer les populations déplacées, y compris les anciens combattants;

- Assurer la sécurité alimentaire;
- Relancer et renforcer les activités permettant à la population de s'assurer des moyens de subsistance durables, en particulier dans le secteur non structuré et le secteur privé;
- Faciliter le relèvement et la reconstruction des infrastructures publiques de base dans les zones rurales et urbaines;
- Stimuler et soutenir la croissance économique;
- Renforcer la viabilité du secteur financier;
- Améliorer la gestion de l'économie.

Les activités du Programme de reconstruction nationale déborderont sur la période de mise en œuvre du Programme d'action; mais étant donné sa plus longue échéance il est important et nécessaire de fixer pour celui-ci des buts, des objectifs et des stratégies supplémentaires.

11. Le Programme décennal d'action pour le développement du Libéria devrait beaucoup contribuer à réduire les problèmes socioéconomiques auxquels se trouve confronté le Libéria d'après-guerre. Il doit être perçu comme la mise en train d'un processus continu qui sera modifié en fonction de l'évolution de la situation; il s'appuiera sur les atouts naturels du pays, suivant la stratégie indiquée ci-dessous :

12. Tout en encourageant les exportations et la transformation des produits d'exportation, il s'agira d'exploiter progressivement les possibilités de croissance. Les objectifs seront les suivants :

- Accroître les investissements pouvant contribuer à la diversification de l'économie, en particulier dans l'agriculture, le secteur manufacturier et le secteur des petites entreprises;
- Améliorer les moyens de transport et de communication au profit des populations rurales;
- Mobiliser toutes les communautés pour l'exécution de projets collectifs d'auto-assistance;
- Développer l'enseignement afin de diminuer l'analphabétisme des adultes;
- Adopter des programmes de soins de santé primaires permettant de toucher l'ensemble de la population;
- Intensifier la formation à la planification familiale;
- Améliorer le régime foncier afin d'encourager les ménages à rendre les terres plus productives.

13. Concernant l'activité des entreprises étrangères, un objectif sera de trouver les moyens de conserver dans le pays une plus grande partie des bénéfices tirés de ces activités. Des changements importants seront engagés en vue :

- De diversifier l'économie;
- D'améliorer la répartition du revenu;
- D'accroître la "libérianisation" de l'économie.

14. Ces réorientations se feront de façon souple et pragmatique afin de ne pas altérer la confiance. L'effort de diversification prévu dans le Programme d'action vise à corriger le peu d'intérêt accordé dans le passé à l'agriculture et aux agro-industries; le secteur manufacturier recevra lui aussi une plus grande attention vu l'importance de sa contribution à la lutte contre le chômage, surtout dans les centres urbains.

15. Le régime foncier sera révisé et des mesures seront prises pour accroître la productivité des terres, améliorer l'accès à la terre et encourager la petite agriculture. La foresterie, qui constitue l'une des ressources naturelles les plus importantes du pays, continuera de faire l'objet d'une attention particulière, notamment du point de vue de la conservation des ressources pour éviter l'épuisement définitif d'essences précieuses.

16. On s'efforcera d'encourager la participation du public, dans la mesure du possible, à la planification, à l'exécution et au suivi de projets visant à redresser certains déséquilibres socioéconomiques flagrants. Le Gouvernement libérien engagera également un nouveau programme de lutte contre la pauvreté et de développement rural et urbain prévoyant une mobilisation aux niveaux local et national. En outre, un effort concerté sera fait pour réduire le chômage par une augmentation de la productivité agricole dans les campagnes et un accroissement des possibilités d'emploi lucratif.

Coût/financement du Programme

17. Les besoins de financement du secteur public pour la période couverte par le Programme d'action s'élèvent à environ 809 millions de dollars È.-U., soit 14 % du PIB projeté. Ce ratio relativement élevé d'investissement public s'explique par les conséquences de la guerre civile. La structure générale du Programme respecte les priorités actuelles du Gouvernement en matière de développement, en insistant tout particulièrement sur la reconstruction. Une part importante des dépenses prévues pour les routes, l'agriculture, les services sociaux et communautaires profitera directement aux régions rurales, où sont actuellement réinstallées et réintégrées les populations déplacées. De ce fait, ces investissements visent aussi à stimuler la productivité agricole et à améliorer de façon générale la qualité de la vie, base des objectifs de développement du Programme décennal d'action.
